

RÉHABILITATION DU PONT DE **LA CHARITÉ SUR LOIRE**

Concertation publique du 6 au 27 février 2012



Lettre d'information N°1 - Janvier 2012



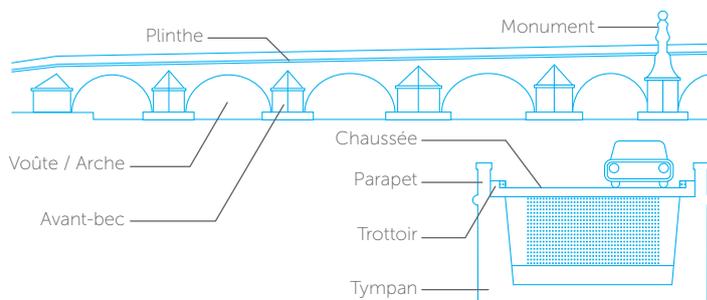


L'opération de réhabilitation du Pont de La Charité sur Loire, assurant le franchissement de la Loire par la RN151 reliant Bourges à Auxerre, est inscrite au Plan De Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI). Elle est pilotée par l'État - DIR Centre Est, maître d'ouvrage. Le Pont de Pierre présente aujourd'hui un état de vétusté avancé. La réparation de l'ouvrage devient alors une priorité pour assurer sa pérennité. Au-delà de sa réhabilitation, c'est une question de sécurité routière et de développement durable qui est posée.

UN PONT DÉGRADÉ À RÉPARER

Aujourd'hui, le pont souffre de plusieurs pathologies auxquelles il est primordial de remédier rapidement :

- éclatements de pierres sur les parapets, les tympans, les plinthes, les avant-becs et les arrière-becs
- fissures sur les voûtes en béton
- fissures et décollement des tympans
- décollement des ragréages
- chaussée dégradée et trottoirs détériorés
- infiltration des eaux et problème d'étanchéité
- etc.



Infiltration d'eau



Éclatement de pierres



Difficulté de croisement

SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET MOBILITÉ DURABLE

La réparation de l'ouvrage est l'occasion pour l'État de résoudre les problèmes de sécurité routière qui génèrent des nuisances sur le quotidien des usagers du pont, et de proposer des solutions plus durables de déplacement pour les habitants.

UNE QUESTION DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Aujourd'hui, la largeur du pont ne permet pas d'assurer la sécurité de ses usagers. Les camions empruntant la RN 151, à hauteur du pont, doivent monter sur les trottoirs pour pouvoir se croiser. Cette situation demeure trop dangereuse pour les piétons et les cyclistes utilisant le pont pour relier le Faubourg à la ville. Ce problème de sécurité se prolonge dans le quartier du Faubourg. Le croisement des véhicules est rendu difficile impliquant des conditions de circulations compliquées et une dégradation de la qualité de vie pour les riverains.

UNE NÉCESSITÉ DE FAIRE ÉVOLUER LES USAGES EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES

La configuration du pont ne favorise pas le développement des modes doux de déplacement (vélos et piétons). Les trottoirs trop étroits accentuent la dangerosité de la traversée du pont par les piétons et les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Le projet doit permettre d'améliorer les conditions de circulation sur le pont et d'accueillir ces nouveaux usages pour une mobilité durable et partagée.

LE PROJET ENVISAGÉ

Pour répondre à ces objectifs, le gabarit du pont devra être nécessairement modifié. C'est dans ce contexte que s'inscrit la concertation publique. **La réparation du pont et sa sécurisation relèvent d'une action prioritaire identifiée par l'État.** Ainsi, elle n'intègre pas le projet de déviation de La Charité sur Loire qui disposera de ses propres phases de concertation.

Aujourd'hui, un projet de **passerelle attenante au Pont, dédiée aux piétons, aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et aux cyclistes pied à terre**, est envisagé. Le pont actuel serait, lui, réservé aux circulations routières et vélos. Pour la traversée du Faubourg, la **réalisation d'un alternat** et la **suppression du carrefour à feux rive droite** seraient privilégiées pour assurer la sécurité de tous.

LE PONT DE PIERRE
À TRAVERS
LES SIÈCLES...

11^e siècle
Premiers ponts
en bois

1520
Construction du
Pont de Pierre suite
à la demande du
prieur Jean de la
Magdeleine de Ragny



LE PONT EN CHIFFRES

10 ARCHES

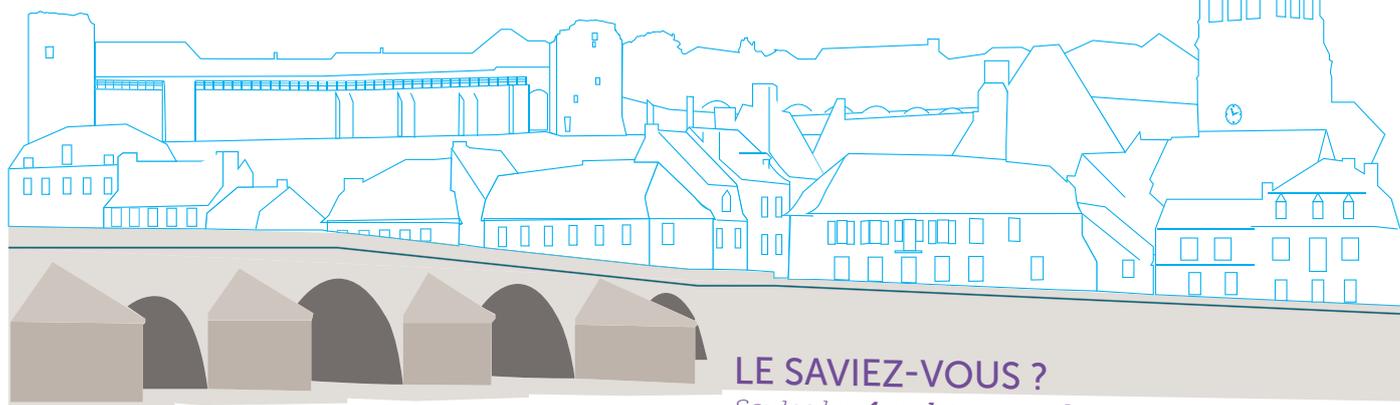
210 MÈTRES DE LONG

5,30 À 6,06 MÈTRES DE LARGEUR DE CHAUSSÉE

50 À 85 CM DE LARGEUR DE TROTTOIRS

2 FILES DE CIRCULATION

8 500 VÉHICULES JOURS DONT 10% DE TRAFIC POIDS LOURDS



LE SAVIEZ-VOUS ?

Seules les 4 arches centrales du pont sont d'origine.



LES ÉTAPES DE L'OPÉRATION

2008 : Études préalables lancées par la Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Est, maître d'ouvrage

6 Février 2012 : Réunion publique de présentation du projet

6 au 27 Février 2012 : Concertation publique

Été 2012 : Bilan de la concertation

2e semestre 2012 : Concours en vue de désigner le prestataire en charge du projet

2012 - 2013 : Études techniques

2014 : Enquête publique

2015 : Travaux

1570-1580
Construction
de fortifications
sur le pont

1679
Reconstruction
du pont par
les ingénieurs
Berthe et Poictevin

1724
Réparations

1733
Reconstruction sous la
direction de Pitrou puis
Gendrier, des arches
8 à 10 (côté Faubourg),
et consolidation des
autres, suite à la crue

1944
Reconstruction
à l'identique
des arches 1 à 3 (côté ville),
suite aux bombardements
de l'armée allemande

2003
Inscription aux
Monuments Historiques

« CONCERTER POUR UN PROJET AU PLUS PROCHE DES ATTENTES DES USAGERS DU PONT »

Depuis une dizaine d'année, la concertation publique accompagne les opérations d'aménagement. L'article L.300-2 du Code de l'Urbanisme donne obligation aux maîtres d'ouvrage d'associer en amont la population dès lors que la réalisation d'un investissement routier en milieu urbain s'élève à plus de 1 900 000 euro. Les caractéristiques du projet de réhabilitation du pont de La Charité sur Loire (montant des travaux estimé à 5M€, site classé, incidence sur l'environnement et l'aménagement du territoire) nécessitent la participation des usagers du pont et des riverains dès la phase d'étude. C'est dans ce contexte que l'État, représenté par la DIR Centre-Est, lance une concertation publique.

LES 3 OBJECTIFS DE LA CONCERTATION

- **Mettre en place des lieux d'échange et de débats** pour prendre en compte les attentes, les besoins et les craintes des usagers.
- **Enrichir le projet** en intégrant en amont les remarques des habitants et des usagers du pont pour un projet partagé.
- **Permettre une meilleure compréhension du projet** par une information claire et transparente.

« S'INFORMER, S'EXPRIMER ! »

Plusieurs dispositifs sont mis en place pour que chacun puisse s'informer et participer à ce projet de réhabilitation.

Au cours du mois de février, les représentants de l'État et les élus de La Charité sur Loire viendront vous rencontrer pour présenter les études préalables ainsi que le projet envisagé.

Vos avis, vos commentaires, vos questions contribueront à améliorer et à faire avancer le projet.

Au terme de cette période, le **bilan de la concertation** est dressé. Il retranscrit l'ensemble des échanges et des contributions écrites issu de la phase de concertation. Mis à disposition du public, il sert également de base à l'élaboration du Cahier des Charges en vue du recrutement du prestataire en charge de la conception du projet.

COMMENT S'INFORMER ?

- **Des lettres d'informations** feront le point sur l'avancement du projet et les temps forts de la concertation.
- **Une exposition** présentera les études réalisées jusqu'à ce jour et le projet envisagé. Elle sera ouverte du **7 au 27 février 2012** en Mairie de La Charité sur Loire (heure d'ouverture de la Mairie).
- **Un dossier de concertation** sera consultable en Mairie de La Charité sur Loire.
- **Des documents** seront à télécharger sur les sites internet suivants : www.pont-charite.fr et www.lacharitesurloire.fr

COMMENT S'EXPRIMER ?

- **Une réunion publique** se tiendra le **lundi 6 février 2012** à 18h, à la Salle des Fêtes de La Charité sur Loire.
- **Un registre de la concertation** sera mis à disposition en Mairie de La Charité sur Loire.
- **Deux adresses** vous permettront de faire vos contributions :
 - concertation.pont-charite@developpement-durable.gouv.fr
 - **Direction Interdépartementale des Routes du Centre-Est**
Service Ingénierie Routière de Moulins
20 rue Aristide Briand - BP 91 - 03403 Yzeure Cedex

